

Compte-rendu sommaire de la réunion du conseil municipal du 24 juillet 2020



Mairie de Lauzerte

5 rue de la mairie
82110 Lauzerte

05 63 94 65 84

L'an deux mille vingt, le 24 du mois de juillet à 18 heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de LAUZERTE sous la présidence de M. le Maire, François LE MOING.

Étaient présents les conseillers municipaux suivants : Kévin BADOUC, Claire BASSO-GUICHARD, Jean-Claude CAM, Marie GAUCHET, Hugues GERVAIS, François Le MOING, Isabelle LARONDE, Marie Laure MAZILLE, Richard MERIC, Carole NEGRE, Jean-Franck PIERASCO, Fernand ZULIAN

Absents : Nicole BOURCIER : procuration à Claire BASSO-GUICHARD, Dominique DENIS, Sylvain BAIADA

Secrétaire de séance : Jean-Franck PIERASCO

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 10 Juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

1. Budget Annexe Assainissement Affectation du résultat d'exploitation 2019

Pour rappel, ci-dessous les résultats du compte administratif

Dépenses de fonctionnement :	- 56 276.75 €
Recettes de fonctionnement :	56 229.02 €
Résultat de clôture :	- 47.73 €
Résultat reporté N -1 :	33 223.59 €
Résultat cumulé :	33 175.86 €

Dépenses d'investissement :	- 23 350.55 €
Recettes d'investissement :	43 045.50 €
Résultat de clôture :	19 694.95 €
Résultat reporté :	248 893.97 €
Résultat cumulé :	268 588.92 €

M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation 2019 au budget assainissement 2020, en fonctionnement et investissement comme suit :

Fonctionnement :	33 175.86 €
Investissement :	268 588.92 €

Adoptée à l'unanimité

2. Budget Annexe du Service Assainissement 2020

Fonctionnement : 92 930.86 €
Investissement : 336 846.56 €

Adoptée à l'unanimité.

3. Affectation du résultat d'exploitation 2019-commune

Pour rappel, ci-dessous les résultats du compte administratif :

Dépenses de fonctionnement : - 1 285 024.80 €
Recettes de fonctionnement : 1 517 284.86 €
Résultat de clôture : 232 260.06 €
Résultat reporté N -1 : 25 350.27 €
Résultat cumulé : 257 610.33 €

Dépenses d'investissement : - 261 532.95 €
Recettes d'investissement : 529 119.73 €
Résultat de clôture : 267 586.78 €
Résultat reporté N -1 : - 219 197.73 €
Excédent cumulé N : 48 389.05 €
Dépenses à réaliser : - 298 187.73 €
Recettes à réaliser : 234 833.33 €
Résultat cumulé : - 14 965.35 €

M. le Maire propose d'affecter le résultat d'exploitation 2019 au budget communal 2020, en fonctionnement et investissement, comme suit :

Fonctionnement : 242 644.98 €
Investissement (virement de la section de fonctionnement) : 14 965.35 €

Adoptée à l'unanimité

4. Budget Communal 2020

Fonctionnement : 1 648 778.98 €
Investissement : 1 583 709.71 €

Adoptée à l'unanimité

5. Convention assistance technique SATESE (Service d'Assistance aux Traitements des Effluents et au Suivi des Eaux)

Le SATESE apporte son appui technique à notre collectivité dans le domaine de l'assainissement au travers d'une convention de partenariat depuis le 28/01/2010.

M. le Maire expose la lecture de la convention modifiée à conclure avec le Conseil Départemental du Tarn et Garonne et propose de la reconduire.

Adoptée à l'unanimité

La prochaine création d'un service Animation - Communication, l'aménagement dans la salle de vote pour l'accueillir nécessitera l'acquisition de divers matériels (ordinateurs, tablettes, mobilier), pour cela un plan de financement est proposé par M. le Maire :

- Montant total TTC : 13 852.62 €
- Subvention Etat 50% : 5 771.93 €
- Subvention Région 30%/informatique : 2 242.95 €
- TVA récupérable : 2 272.38 €
- Autofinancement : 3 565.36 €

Adoptée à l'unanimité

Informations et questions diverses

R. MERIC

- Fait le point sur les travaux Rue de la Barbacane et sur l'intervention de l'entreprise Joulié pour l'élagage/abattage d'arbres sur le GR 65, des riverains ayant sollicité la récupération du bois.

K. BADOC

- Regrette qu'un vendeur de melon se disant producteur ait pu intégrer le marché du samedi,
- Informe qu'un producteur local de melon souhaiterait venir sur le marché pendant la saison estivale,
- Souhaiterait que les produits proposés puissent être de qualité.

R/ JC CAM

- Précise que le prétendu producteur de melon a quitté le marché depuis quelques samedis,
- Informe que concernant le producteur local souhaitant intégrer le marché, il devra déposer une demande pour 2021 car pour cette saison les emplacements sont complets et les travaux de l'ancienne Poste en réduisent leur nombre.

Isabelle LARONDE

Propose que lors de chaque manifestation, un maximum d'élus puisse être présents, leur présence serait appréciée par les organisateurs. Il serait possible de créer une liste des manifestations à venir et chaque élu pourrait y inscrire sa présence, en fonction de sa disponibilité. Une forme doodle sera proposée.

JC CAM

- Propose qu'une permanence du maire et des adjoints puisse se tenir,
- Suggère qu'un point info soit présent sur le marché du samedi,
- Expose qu'un particulier a fait installer un portail de garage en pvc, sans avoir au préalable informé ni les services de la mairie, ni le service des Bâtiments de France.

R/ M. le Maire

- Concernant la permanence, pour le moment M. le Maire reçoit tous les jours sur rendez-vous, en fonction de son agenda mais une permanence pourrait s'envisager.
- La suggestion d'un Point Info pourrait s'envisager avec un relais des élus, afin d'échanger avec les administrés.

R/ JF PIERASCO

Concernant les travaux réalisés par le particulier : informe de la venue d'un représentant du service des Bâtiments de France, le lundi 27 Juillet à 10h, pour le chantier des travaux à la Barbacane, nous profiterons de sa venue pour rencontrer ce propriétaire.

M. le Maire

Propose qu'une réflexion soit menée pour le contrôle de la population de pigeons qui envahissent les toitures et les greniers.

F. ZULIAN

- Informe de la prochaine assemblée générale de l'association des Plus Beaux Villages de France dans le département du Lot et Garonne.
- Organisé par le Conseil Départemental dans le cadre des Villages Fleuris, la commune de Lauzerte concourt pour un classement récompensé, qui d'ordinaire était réalisé par un jury qui visitait chaque

commune, mais en raison du COVID 19, la formule a changé, et c'est un photographe qui viendra dans les prochains jours prendre en photo 3 endroits sur notre village.

La séance est levée à 19 h 35.

Pas de date fixée pour le prochain Conseil Municipal

La parole est donnée au public : Il est fait état que le mobilier urbain, notamment les bancs Place du Mercadiel, sont dégradés et qu'il serait souhaitable de vérifier, de réparer, voire de changer ce qui peut l'être, ce afin d'apporter le confort aux utilisateurs riverains et une meilleure image pour Lauzerte.